

Le Conseil du public (*) communique

Le Conseil du public a tenu séance le 6 février dernier à Lausanne. Outre la validation du rapport relatif à la fiction « La vie devant » et l'analyse intitulée « Suivi des recommandations concernant 10 émissions analysées de 2019 à 2021 », il a pris connaissance et validé le rapport de l'Organe de médiation présenté par Raymonde Richter. Il a également obtenu réponses et commentaires des responsables aux objets répertoriés dans les trois volets du chapitre « *Veille des émissions* » : Actualités et magazines d'actualités, Société et Culture, Sport.

Rapport annuel 2022 de l'Organe de médiation**« Le bénéfice de la rencontre : créer un espace de dialogue générateur d'une confrontation franche et saine ! ».**

C'est en ces termes, inspirés de la citation de Spinoza « *Ne pas se moquer, ne pas se lamenter, ne pas détester, mais comprendre* » que Raymonde Richter conclut son rapport, insistant sur la nécessité à ce que « *chacun dise franchement ce qu'il a à dire* ». Le rapport relève que les processus de médiation ont majoritairement eu lieu par écrit, comme l'année précédente. Toutefois, pour plus d'un tiers des cas, une séance de médiation a été proposée, a eu lieu ou se tiendra au début de la présente année. Cela représente une augmentation par rapport aux années précédentes. Quelques chiffres encore... Vingt-deux nouvelles réclamations portant prioritairement sur la télévision sont venues s'ajouter aux réclamations non finalisées de 2021. Et d'ajouter que quatre réclamations sont parties vers l'AIEP – Autorité Indépendante d'Examen des Plaintes -. L'éventail des émissions concernées par les réclamations est moins large qu'auparavant et elles portent principalement sur des émissions liées à l'actualité. Bref, l'organe de médiation placé sous l'expertise responsabilité de Raymonde Richter autorise à permettre une meilleure compréhension de part et d'autre, favorisant les liens entre la RTS et son public, « *contribuant à certaines prises de conscience au sein de la RTS et à l'amélioration de ses programmes* ».

« Fiction La vie devant »***Certes, une vive déception mais un fort encouragement***

Si le Conseil du public a posé une analyse négative sur la fiction « *La vie devant* », il n'en a pas moins réaffirmé son total soutien à la volonté de la RTS de produire de telles séries « *C'est le devoir du service public qui est ainsi rempli par la RTS !* ». Les critiques du Conseil du public à propos de cette comédie écrite par Frédéric Recrosio, annoncée comme « *triste et intergénérationnelle* », ont été tantôt partagées tantôt réfutées par Françoise Mayor, cheffe de l'unité Fiction Documentaires, et Patrick Suhner, producteur délégué au département Société & Culture. A l'évidence, la série n'a pas atteint son public lors de sa diffusion « linéaire » puisque l'audience n'a pas été à la hauteur des attentes des responsables, au contraire des audiences non linéaires et les retours reçus depuis lors : « *Cette série, avec ses touches poétiques chez les personnages, était moins « grand public* ». Pour ce qui concerne les critiques portant sur la structure de la série, son style d'écriture et son rythme, les responsables ont plaidé pour une part de subjectivité de l'analyse du Conseil du public. Françoise Mayor d'ajouter toutefois : « *Le contexte international est complètement modifié, l'offre de fictions explose. Donc le public fait des comparaisons ! Raison pour laquelle nous avons élaboré un processus devant nous permettre d'aller davantage à la rencontre des attentes du public* ». Le Conseil du public a pris connaissance de la manière d'analyser les attentes et les besoins du public, respectivement du souci de la RTS d'adapter son offre : « *C'est un chantier permanent et nous travaillons en bonne intelligence avec d'autres unités d'entreprise, à l'interne et avec les auteurs* » précise encore Patrick Suhner.

Les quelques divergences de vues entre le Conseil du public et les professionnels n'ont pas entaché l'excellent climat de dialogue imprimant les échanges jugés très constructifs par les deux parties.

« Suivi des recommandations concernant 10 émissions analysées de 2019 à 2021 »

De la recommandation au souhait !

Chaque année, le Conseil du public porte son regard sur la grille des programmes de la RTS et analyse quelque vingt émissions et/ou sujets transversaux. Ses rapports fort circonstanciés relèvent avec rigueur les forces des émissions analysées, mettant également le doigt, parfois, sur quelques faiblesses. Outre les détails de l'analyse, le canevas des rapports comporte deux rubriques – questions et recommandations – qui permettent d'entamer un échange constructif avec les professionnels, lesquels réservent un accueil le plus souvent extrêmement positif aux contenus. Pour la troisième fois, le Conseil du public a désiré effectuer un « retour » sur les recommandations émises au cours de ces deux derniers exercices, soit 10 émissions pour lesquelles des remarques et autres suggestions de changements avaient été formulées. Le constat apporté par ce rapport est fort positif puisque pour huit émissions, le Conseil du public a considéré que ses recommandations avaient été largement suivies. Pour deux autres, malgré les éclaircissements apportés par les professionnels, des interrogations subsistent. La discussion avec Christophe Chaudet et Philippa de Roten a été intéressante et formative, pour les membres du Conseil du public s'entend, auxquels il a été rappelé le rôle consultatif de cet organe ainsi que le caractère non injonctif des recommandations. A l'avenir, le Conseil du public sera plus attentif à l'expression de ses « recommandations » qui pourraient s'en tenir à de « simples conseils ».

Veille des émissions

Les professionnels ont eu l'occasion d'apporter les réponses aux quelques sujets abordés dans le cadre des divers registres de veille. Relevons l'excellent accueil réservé par le Conseil du public à la nouvelle présentatrice du 12.45, Silvia Garcia. Enfin, suite à plusieurs remarques relatives aux deux chapitres de Temps présent « Guerre des sexes au chalet », le Conseil du public a choisi de porter une analyse propre à cette « série ».

Contacts :

- Gérald Berger, président du Conseil du public, 079 892 64 98
- Claude-Alain Kleiner, chargé des communiqués de presse, 078 924 35 45

() Le Conseil du public – deux délégués par canton – est l'organe consultatif de la SSR Suisse Romande chargé de refléter les sensibilités régionales du public et d'assurer des contacts étroits entre les responsables des programmes de la Radio Télévision Suisse (RTS) et le public. Il a pour tâche l'analyse critique des productions diffusées par le service public et fait part de ses remarques et suggestions aux professionnel.les de la RTS.*

Les rapports du Conseil du public peuvent être consultés sur le site www.ssr.ch à la page [Analyse des émissions](#).